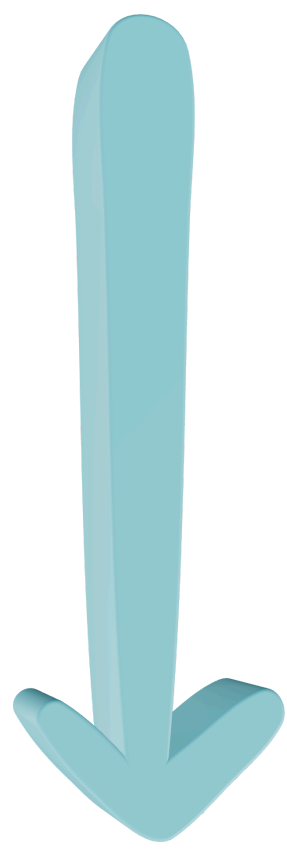


LE DISPOSITIF DEVOIRS FAITS
CHANGE DE NOM, IL DEVIENT ...



CAP
RÉUSSITE

COLLÈGE GEORGE SAND

CAP RÉUSSITE

Le dispositif Cap réussite est un temps dédié, en dehors des heures de classe, au **travail personnel** de l'élève et à l'acquisition de compétences **méthodologiques**. Il a lieu dans l'établissement sur des créneaux horaires dédiés. L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège.

Les élèves s'engagent dans le dispositif **pour un trimestre**. Une feuille d'appel sera tenue à jour pour chaque séance. Une priorité de passage au réfectoire sera accordée. Les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} peuvent s'inscrire sur deux créneaux dans la semaine : les élèves de 4^{ème} les mardis et/ou vendredis et les élèves de 3^{ème} les jeudis et/ou vendredis.

Il est important que l'élève inscrit au dispositif fasse preuve **d'assiduité**. L'inscription de l'élève dans le dispositif sera valorisée dans les **bulletins** trimestriels.

Les élèves dont les parents ont complété un formulaire en fin d'année scolaire dernière, sur proposition du conseil de classe du 3^{ème} trimestre, seront automatiquement inscrits dans le dispositif pour le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2026/2027.

L'heure de Cap réussite apparaîtra dans l'emploi du temps de l'élève.

Le dispositif Cap réussitedébutera le **21 septembre 2026 et prendra fin le 11 juin 2027**.

COLLÈGE GEORGE SAND

CAP RÉUSSITE

QUELS CRÉNEAUX HORAIRES ?

12h35 / 13h20

QUELS JOURS ?

Elèves de 5ème : lundi

Elèves de 4ème : mardi

Elèves de 3ème : jeudi

Elèves de 4ème et 3ème : vendredi

LES SALLES SONT AFFICHÉES EN VIE SCOLAIRE

COLLÈGE GEORGE SAND